



INFOS PRATIQUES

CET ÉTÉ EN MAIRIE

Mis en ligne le 13 juillet 2018

Si les services de la mairie restent ouverts, en semaine, tout l'été, les permanences du samedi seront fermées du 14 juillet au 18 août inclus (reprise des permanences le samedi 25 août). Concernant les permanences d'urbanisme, les prochaines auront lieu les samedis 7 juillet, 1er septembre et 6 octobre. Permanence du guichet famille le 1er septembre. Pour contacter la mairie : tél. 02 40 94 64 16 et par courriel : mairie@treillieres.fr.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, guichet famille : 2 juin, urbanisme : premier samedi du mois.